

# L'enseignement des langues vivantes et l'usage du numérique

Ghalib Al-Hakkak

Il est particulièrement étonnant de voir combien l'enseignement des langues est conservateur, ou plus exactement celui pratiqué par l'Education nationale. Le monde évolue et nous nous organisons toujours en termes de nombre d'heures, de classe d'âge, de programmes, d'horaires, d'un enseignant par groupe/classe et des notes sur 20. La salle de cours est toujours la même : une trentaine de chaises, chacune derrière une table, un tableau noir ou vert, qui devient parfois blanc, « numérique », un bureau pour l'enseignant. Les tables des élèves sont disposées en rangées successives. Quelques enseignants audacieux les disposent parfois en U pour développer les échanges entre élèves. Mais le bâtiment contrarie souvent cette autre disposition. Alors on se presse à la fin du cours de tout remettre comme avant, « en ordre » (1).

Or après une première révolution qui a amené l'audio-visuel, dont l'EN n'a peut-être pas tiré tout le bénéfice possible, nous voilà en train de vivre une immense révolution avec l'Internet et à ma connaissance rien ne pointe à l'horizon pour remettre en question le fonctionnement de ce que l'on peut appeler « enseignement » ou « apprentissage » ou encore « accès aux langues étrangères » (2).

## Tout remettre en question

Pour être concret, parlons d'une langue étrangère précise et d'une approche nouvelle déjà imaginée, mais qui, faute de souplesse du système scolaire, ne pourra être testée et éventuellement appliquée (3). Alors, jouons de l'utopie pour réfléchir un peu.

L'arabe. Oui, l'arabe. Il y a des gens qui veulent apprendre l'arabe et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas seulement des gens d'origine arabe (4).

Jadis, l'enseignement de l'arabe s'articulait autour de la grammaire, appliquée dans des exercices de thème et de version, de littérature classique et moderne. Aujourd'hui, c'est parfois pareil, mais on y ajoute la linguistique et peut-être l'histoire. Et comme dès l'époque de Silvestre de Sacy (5), « arabe » et « musulman » allaient de pair, on continue à des degrés divers de les associer.

Pour faire court, regardons ce tableau :

	Sans le numérique	Avec le numérique
Leçon et explications	<p>En classe, d'après un programme national</p> <p>Une fois, puis des répétitions selon besoin ; là, tous les élèves assistent à la répétition, même s'ils n'en ont pas besoin ; le groupe est considéré comme un bloc ; c'est là qu'on voit concrètement la perte de temps pour les uns et le stress pour les autres, sommés de comprendre, enfin !</p>	<p>Lancement en classe <b>et suite en ligne</b></p> <p>En classe, plus qu'un « enseignement », se met en place un échange ouvert entre enseignant et élèves et entre ces derniers, sur la langue, la civilisation, des projets concrets lancés par le groupe.</p> <p><b>Sans programme national</b>, mais avec un plan adapté au contexte local, annuel ou pluriannuel validé d'avance par l'établissement</p> <p>En ligne, le travail s'effectue au rythme de chaque élève, autant de fois que nécessaire.</p>
Exercices (écrit et oral)	<p>En classe et/ou à domicile</p> <p>Là aussi, la perte du temps est ressenti par les certains élèves, tandis que d'autres voient leurs difficultés observées par la classe.</p>	<p>Présentation en cours <b>et travail en ligne</b></p> <p><b>Ici, la conception des exercices prend une importance capitale ; c'est le cœur du numérique (6).</b></p>
Evaluation	<p>Ecrit : en classe/amphi</p> <p>Oral : en classe ou devant examinateur</p> <p>Contenu de l'évaluation : leçons dispensées en cours</p>	<p>Ecrit : en classe/amphi</p> <p>Pas de documents interdits ; téléphone portable autorisé, pour mesurer les capacités réelles, comme dans la vie ; le temps limité oblige les élèves à s'organiser en amont et pendant l'épreuve (7).</p> <p>Oral : devant jury <b>autour de la copie de l'écrit</b></p> <p>Contenu : <b>compétences</b></p> <p>L'évaluation doit être étagée :</p> <p>Hebdomadaire (15 mn) : elle structure les révisions et les exercices en autonomie.</p> <p>Mensuelle (30 mn) : elle croise les connaissances accumulées.</p> <p>Trimestrielle ou semestrielle (2 h) : elle mesure le degré d'autonomie de l'élève.</p>

Dans ce schéma, intégrant le numérique, les séances de cours ont un autre objet : pratiquer en interactivité (8), lier langue et civilisation (9), travailler des projets précis (10), en plus de tout complément linguistique nécessaire : révision d'un point de grammaire, réflexion sur des « fautes » récurrentes, etc. Au lieu de subir le carcan d'un programme, l'enseignant partage avec ses élèves ses propres expériences, son propre parcours. Et quand il est débutant, il les fait profiter de ses découvertes successives. Eux-mêmes pourraient alors apporter leurs propres connaissances du monde extérieur et du... numérique (11).

Aura-t-on besoin de moins d'enseignants ? Non. Mais de moins d'heures de cours en présence de la totalité des élèves. Le CDI ou centre de ressources ou bibliothèque jouera alors un rôle déterminant pour permettre aux élèves de travailler, de faire les exercices, de réviser, de chercher des précisions supplémentaires (12). L'enseignant, lui, devrait dans ce schéma avoir moins d'heures de cours, mais davantage d'outils à préparer, davantage de « copies » ou dossiers à évaluer, corriger, annoter. Pour réussir sa mission, il devra faire de la **recherche pédagogique appliquée**, qui est aussi noble que la recherche fondamentale et mérite une reconnaissance claire de la part de l'EN (13).

Certes on parle beaucoup du numérique ; ce n'est pas un sujet tabou ; mais il est souvent traité comme une sorte d'audio-visuel amélioré, à exploiter dans le cadre existant ; or le numérique nous invite justement à briser ce cadre et imaginer autrement l'accès aux langues. Et par la même occasion, on pourra sortir de cette misère de l'offre en langues limitant le choix à l'anglais-allemand-espagnol dans la majorité des établissements en France. Il est de l'intérêt de tous d'y réfléchir : enseignants, pour mieux travailler et mieux faire apprendre la langue dont ils sont spécialistes ; parents et élèves, pour mieux choisir et mieux apprendre ; établissements, pour améliorer le niveau général dans tous les domaines, car les langues étrangères sont un outil formidable pour comprendre le monde et préparer l'avenir.

Ghalib Al-Hakkak — 18 août 2017

Agrégé d'arabe — En poste à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

[ghalib@al-hakkak.fr](mailto:ghalib@al-hakkak.fr) / Site : <http://www.al-hakkak.fr>

- 
- 1 Il pourrait y avoir dans chaque établissement des salles rondes, conçues comme un mini théâtre, permettant à l'enseignant ou à des élèves d'être sur scène au milieu du groupe ; certaines salles peuvent être meublées de bancs pour accueillir les élèves pour un débat ou un échange ouvert ; d'autres salles pourraient être équipées de trois ou quatre tables rondes pour un travail en petits comités suivi de synthèse dans une autre salle devant l'ensemble du groupe ou en amphithéâtre devant plusieurs groupes ou classes.
  - 2 J'ai été surpris de voir sur ma page Facebook des commentaires en arabe sur quelques posts rédigés en français venant de mes neveux et nièces irakiens. Je sais qu'ils ne savent pas le français. Comment font-ils alors pour savoir ce que raconte leur oncle ? Et je découvre à quel point a progressé la traduction automatique. Mes étudiants m'écrivent parfois en arabe en utilisant des

expressions que je ne leur avais pas apprises. Toujours ces outils qui se multiplient et qui nous disent de revoir notre perception de l'accès à la langue étrangère.

- 3 « Les bases de l'arabe en 50 semaines », tel est le titre de cette approche ou méthode qui s'articule en cinquante chapitres, appelés « semaines » pour dire que l'arabe peut être appris en une année si on s'y consacre entièrement et si on se donne des objectifs clairs et pertinents. Cette méthode s'appuie sur un site qui lui donne la dimension numérique : <http://www.al-hakkak.fr> L'ensemble est évolutif, une sorte d'expérimentation continue qui est l'aboutissement d'une carrière consacrée essentiellement à l'initiation.
- 4 A l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne où j'enseigne et où la langue est un complément et non matière principale, environ 300 étudiants choisissent l'arabe. En forte majorité, ils n'ont aucun lien avec cette langue, ni par une origine familiale ni par une relation quelconque. Souvent, ils expriment leur satisfaction d'avoir eu ce choix et s'étonnent que cela n'ait pas été possible avant, dans le secondaire.
- 5 Dans la *Grammaire arabe* du premier professeur d'arabe à l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes fondée en 1795, Sylvestre de Sacy (1758-1838), les citations coraniques ne manquent pas pour illustrer les différents points de la grammaire arabe. C'est le cas par la suite de nombreux autres illustres spécialistes jusqu'à Régis Blachère.... Et bien après.
- 6 Par exemple, les exercices de réemploi de vocabulaire. Les modèles anciens sont obsolètes, même si parfois on peut y avoir recours pour ne pas bousculer les habitudes. Avec le numérique des applications comme *Quizlet* ou *Anki*, libre d'accès, sont une excellente aide adaptable aux besoins de chaque élève. L'élève lui-même en décide la manière de les utiliser. Mais l'idéal serait que le vocabulaire nouvellement appris soit réemployé d'une manière utile, dans une correspondance, dans une rédaction personnalisée, dans un échange à distance grâce aux multiples moyens de communication, avec ou sans image, souvent gratuits.
- 7 D'expérience, on sait que l'usage d'un dictionnaire durant une épreuve de langue est nocif. Il ralentit le travail de l'étudiant, accroît ses doutes et empêche ses compétences de se faire valoir. Avec l'Internet, cela pourrait poser le même problème. Mais il y a une différence : l'Internet devient presque une prothèse pour nos jeunes. Le rôle d'un bon enseignement est d'amener les étudiants à apprendre avec méthode. Autoriser le téléphone portable lors de l'examen peut alors avoir une vertu insoupçonnée : cela obligerait les élèves à en faire un meilleur usage en amont, pour être capable de l'utiliser vite et bien en contexte d'examen. Ce serait comme l'étudiant d'autrefois qui connaissait très bien son dictionnaire et ne l'ouvrait pendant l'examen que pour un détail précis. Cela dit, on pourrait aussi limiter l'usage du téléphone portable aux évaluations hebdomadaires et mensuelles et l'interdire lors de l'heure de vérité, en fin de trimestre ou de semestre. Naturellement, le sujet cherchera à évaluer la capacité à agir en langue étrangère et non celle de mémoriser.
- 8 Les leçons, les explications linguistiques et les exercices oraux préparés d'avance méritent d'être revues. Après une première présentation sous forme de leçon d'un nouveau point, le numérique prend le relais. L'élève peu attentif, absent, souffrant, doit pouvoir accéder au contenu au moment opportun, pour lui, à distance, et autant de fois que nécessaire. La séance de « cours » doit réserver une place large à la pratique. Non pas la répétition — cela se fait à distance —, mais l'échange entre professeur et élèves et entre élèves sous la direction du professeur. Chaque enseignant a des atouts différents de ceux de ses collègues. Deux séances de langues de deux enseignants différents ne devraient donc pas se ressembler. Un enseignant ayant beaucoup voyagé, ou travaillé dans des ONG, ou connaissant quatre ou cinq langues, ou ayant des activités culturelles importantes, etc., doit pouvoir exposer ses expériences et en faire profiter ses jeunes élèves. Les élèves peuvent aussi entre eux échanger des informations propres à leur parcours passé. Un débat peut être organisé une ou deux fois par mois.
- 9 Sans culture et civilisation, l'apprentissage d'une langue étrangère devient absurde. Autant laisser cela à la machine qui finira bien un jour par devenir très performante. Que se cache-t-il derrière les mots ? Quel sens donner à une expression, un proverbe, une maxime ? Quelle est l'histoire d'une citation, d'un poème, d'un récit que tous les natifs connaissent ? Qui est le personnage dont tout le monde parle ? Etc. C'est cela qui peut rendre le « cours » vivant, stimulant.
- 10 Le groupe peut monter un site web, ou une page Facebook, ou une chorale ou un mini ciné-club avec des extraits significatifs, ou un journal bilingue... En discuter en classe, autour de la langue étrangère, pour encourager les jeunes à prendre l'initiative, à imaginer, à proposer et construire, c'est à cela que doit ressembler le cours de langue. Dans une telle approche, pas besoin de faire trois heures par semaine en LV1. Le temps libéré de l'élève va au travail en autonomie, aidé éventuellement par un assistant de langue ou assistant-documentaliste, au CDI. Cf. note 12.

- 11 Il est évident que des compétences diverses existent chez les jeunes ; pourquoi ne pas les accompagner et leur permettre de s'exprimer sur des projets concrets, sans complexe face aux normes professionnelles. Mon propre site est nourri en partie des conseils que me prodiguent mes étudiants, notamment dans le domaine de la vidéo.
- 12 Le centre de documentation doit devenir un lieu d'intense activité, doté d'un équipement adéquat pour permettre au numérique d'aider véritablement à se former. L'encadrement ne doit pas se limiter aux documentalistes. La présence d'enseignants est nécessaire. Mais ces derniers, même s'ils se relayaient dans une permanence ne seront pas assez nombreux. Leur mission principale n'est pas l'accompagnement individuel de l'élève. Alors, une nouvelle fonction devrait surgir : assistant-documentaliste. Une double licence LEA-Documentation, un concours et des CDI rénovés... voilà le programme !
- 13 Le temps libéré du professeur va vers la préparation qui prend bien plus d'ampleur. Dans le secondaire, le numérique pourrait bien prendre en charge un cinquième du service de l'enseignant. Les heures ainsi récupérées par le professeur lui permettent de mieux accompagner le numérique, de travailler sur les besoins spécifiques de ses groupes. Dans le supérieur, MDF et PRAG/PRCE devraient avoir le même nombre d'heures d'enseignement. Les premiers faisant le reste du temps leur recherche fondamentale, les seconds de la recherche pédagogique appliquée. Actuellement, le service annuel des premiers est de 192 H et des seconds de 384 H, souvent pour un enseignement identique.